



## Le coronavirus et après?

Par [Jean-Yves Jézéquel](#)

Mondialisation.ca, 17 avril 2020

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Analyses: [Gilets jaunes](#)

### 1 - Contexte de ce qui précédait la crise du coronavirus

En mars 2019, le préfet de Paris, Mr Delpuech, était limogé par le régime de la macronie passé à la doctrine de « la violence légitime » inspirée par une macron-benallaïsation. Le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb donnait sa démission en octobre 2018. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, convenait parfaitement à un rôle de nouveau « Pierre Laval », chef de la milice vichyste, ayant quant à lui fait ses premiers pas initiatiques dans le milieu marseillais du banditisme. Christian Oraison, le chef du gang « Dream Team », un groupe de braqueurs chevronnés des années 90, était le « grand frère et protecteur de Castaner », comme l'a dit lui-même le nouveau ministre de l'Intérieur. Ce « protecteur » de Castaner serait abattu de plusieurs balles par le milieu marseillais en 2008 (Cf., fiche biographique de Castaner sur Wikipédia)

Le préfet Delpuech était respectueux de la Constitution française et des principes républicains, il appliquait ce que son célèbre prédécesseur, le préfet de Paris Grimaud disait en 68 aux forces de police : « *Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière.* »

Le régime fasciste macronien allait donc nommer le préfet Lallement partisan du « camp » de la violence gratuite contre le peuple désormais considéré comme une « foule haineuse », le « camp de ceux qui ne sont rien » déclarés par Castaner, dès le début des manifestations de Gilets Jaunes comme « terroristes » et même « criminels » !

Le principe républicain de la police au service du droit constitutionnel du peuple passerait au service d'une violence d'État légitimée par la nouvelle doctrine d'une bande de voyous de « l'aristocratie stato-financière » ayant pris le pouvoir et se servant de l'appareil d'État, de la police et de la justice, pour organiser le dressage du peuple suivi de son pillage. Il va également de soi que le code de déontologie de la police nationale française a lui aussi été enterrée.

Il va encore de soi que la défense du droit constitutionnel à manifester n'avait plus aucun sens. La police comme la justice recevaient carte blanche pour maltraiter les Gilets Jaunes, comme on le sait et chacun pourra relire les chiffres ahurissants d'un bilan du massacre accompli. Les condamnations de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU n'y changeront rien...

(Cf., Jean-Yves Jézéquel, « Nouveau bilan sur l'État policier macronien en France, la suite à en donner », dans [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) du dimanche 18 août 2019)

Mais tout cela n'était pas encore suffisant, il fallait en venir surtout, grâce à cette opportunité fabriquée de toute pièce, à la liquidation des dernières libertés publiques et pourquoi pas des libertés privées. Mais le peuple français s'étant montré extrêmement résistant n'a pas été découragé par les violences judiciaires et policières. Le bras de fer s'éternisait et toute la « violence légitime » de l'État n'y changerait rien.

Le régime Macron craignait surtout qu'il se produise en France une convergence des luttes entre les jeunes des banlieues et les Gilets jaunes qui étaient traités de la même manière. Un épisode spectaculaire de cette convergence avait eu lieu à Marseille, le samedi 7 septembre 2019, mais ne s'est pas prolongé dans le temps. Aussi, le pouvoir avait pris la précaution d'identifier les GJ aux « terroristes » de telle sorte que si les jeunes des banlieues venaient à entrer dans Paris, le prétexte serait tout trouver pour mobiliser l'armée et avec elle l'utilisation du tir à balles réelles sur la « foule haineuse » déclarée « terroriste ». C'est en substance le commentaire que fait Emmanuel Todd, à la page 300 de son livre « Les luttes de classes en France au XXIème siècle », Seuil, 2020. Emmanuel Todd est un sociologue et anthropologue historique de renommée internationale. Ce commentaire qu'il fait dans son livre à la page 300, sur ce que fut l'éventualité programmée d'un massacre du peuple par ce qu'il appelle la caste de « l'aristocratie stato-financière », « fascistoïde », je le cite toujours, a été corroboré par certaines fuites du milieu proche d'un des directeurs de la police au Ministère de l'Intérieur.

Le massacre du peuple a donc été réellement envisagé comme une éventualité si le pouvoir macronien en venait à perdre le contrôle face à la contestation. On a découvert toute la violence qui habite le cerveau d'Emmanuel Macron et de sa bande avec l'affaire Benalla toujours pas résolue.

Au bout de ces interminables mois de protestations dans la rue, rendues encore plus importantes par la question des retraites, le pouvoir commençait à sentir une usure qui allait être fatale pour lui, la défection en série des députés de LREM et la démission d'Éric Morvan directeur de la DGPN, le 8 janvier 2020, demandant son départ anticipé à la retraite, étant des signes annonciateurs d'une lassitude des services de la police à son plus haut niveau.

Et voilà qu'arrivait la pandémie du coronavirus, déjà annoncée par Agnès Buzyn en janvier 2020, mais déclarée par Macron seulement en mars 2020. Vue la gestion catastrophique de la crise sanitaire, il semblerait que cette équipe au pouvoir, hantée par l'idée d'en finir avec les libertés publiques et privées en France, allait sauter sur « l'aubaine » de la crise sanitaire pour faire n'importe quoi. Le coronavirus allait se charger lui-même du massacre devenu nécessaire pour les projets de la mafia « stato-financière » gouvernementale. Nous pouvons observer en effet un certain nombre de choses qui en disent long sur les intentions de la macronie.

## 2 - La crise du coronavirus

Avant l'arrivée du coronavirus, les hôpitaux étaient en grève depuis 11 mois, dans l'indifférence totale des autorités ! Aujourd'hui, l'équipe des gens qui devraient gouverner accusent implicitement le coronavirus d'être responsable du manque de lits, du manque de respirateurs, du manque de médicaments en réanimation, du manque de masques et des autres équipements de protection, du manque total de tests fiables...

Tous les autres malades sont toujours aussi nombreux qu'avant : la première cause de

mortalité en France c'est le cancer. Que deviennent les malades du cancer pendant cette période où tout est centré sur le coronavirus ? Il est sans doute certain que la masse de morts de toutes les autres maladies réunies sera nettement supérieure en nombre à celle du coronavirus qui paraîtra même dérisoire à côté.

Un confinement aussi long que celui que nous connaissons va forcément avoir de lourdes conséquences sur une bonne partie de la population traumatisée.

De plus, les pays concernés filent à grande vitesse vers une récession économique sans précédent qui va jeter un grand nombre de personnes dans le désespoir, faute d'y avoir été préparées. Les artisans vont faire faillite par centaines de milliers. Les professions libérales vont être sinistrées et couler faute de revenus. Les loyers, les charges sociales, les factures courantes, les emprunts, les assurances, les impôts, bref tous ces frais vont ruiner en masse les catégories qui ne peuvent bénéficier du chômage partiel !

La masse des chômeurs sans rémunération va devenir cauchemardesque : on en était à un peu plus de 10% on va probablement passer à 30% de la population active en étant optimiste !

En plus des cas de dépressions majeures et stress post-traumatiques forcément durables dans le long terme, nous allons découvrir toutes les conséquences collatérales du confinement : violence, retard scolaire, obésité, complications de santé comme le diabète, addiction à l'alcool. Déjà on a observé une augmentation de 20% dans la consommation de tabac. Les bureaux de tabac ont eu la permission de rester ouverts ! Il y a la détresse des éducateurs d'enfants placés en institution qui sont littéralement abandonnés et qui doivent seuls faire face à la gestion de ces établissements livrés à eux-mêmes. Même des SDF ont été verbalisés pour motif de traîner dans la rue !

En l'espace de deux mois, on a découvert que la pénurie de masques était bien organisée. Les Français n'ont donc pas tardé à se les fabriquer eux-mêmes, lavables et réutilisables...

Au sujet du confinement, nous devons nous poser des questions de bon sens. Pourquoi un cycliste ne peut-il pas rouler seul ? Pourquoi un cavalier ne peut-il pas sortir avec son cheval, seul dans les bois ? Pourquoi un promeneur seul ne peut-il pas marcher sur une plage abandonnée ? Pourquoi un marcheur ne peut-il pas marcher seul dans la nature et respecter les distances de sécurité s'il vient à rencontrer quelqu'un d'autre, puisque c'est le cas dans les magasins tous les jours ? Si je suis confiné avec ma famille dans ma maison, pourquoi ne pourrais-je pas être confiné sur mon bateau avec ma famille et aller en mer où je ne vais rencontrer personne ? En quoi dans tous ces cas les personnes représenteraient-elles un danger pour qui que ce soit ? Peut-on vraiment parler d'un projet de santé publique ? Il n'y a aucune raison médicale à tous ces prétextes : cette mesure coercitive du confinement brutal pour tous, ne peut s'expliquer que comme une volonté explicite de dresser le peuple à l'obéissance et à la soumission. C'est un test grandeur nature qui permet à la dictature de voir jusqu'où peut-on aller trop loin. Si ce n'était pas le cas, alors le Gouvernement aurait prévu la seule chose qui était utile et nécessaire, c'est-à-dire dépister massivement, confiner les positifs, les traiter ainsi que les cas à risque, comme la Corée du Sud l'a si bien réalisé...

Puis, il y a la poursuite de la destruction du droit du travail en toute tranquillité puisque tout le monde est confiné d'office ! Rien de tel qu'une grande pandémie pour mettre au pas la population mondiale et dresser les récalcitrants. Et on trouve toujours des forces de police

qui se livrent à ce type d'obéissance aveugle sans pratiquer aucun discernement, réprimant les contrevenants d'un système coercitif qui n'a aucune légitimité, tout comme elles réprimaient les Juifs parce que le Gouvernement fasciste de Vichy le leur demandait !

Pour maintenir dans la psychose une population traumatisée, Mr Salomon célèbre la messe quotidienne de la litanie des morts par coronavirus, en oubliant de dire que le même jour 500 malades du cancer sont morts, 400 malades du cœur sont morts, 20 personnes sont mortes sur la route, 60 personnes sont mortes de mort naturelle...etc... il faudrait encore ajouter une longue liste dont les graphiques existent déjà permettant une comparaison, comme l'a montré hier, mardi 14 avril 2020, le Pr Raoult dans une intervention médiatique à Marseille ! En 2013 la moyenne des morts en France était de 1570 morts par jour.

Pendant ce temps les vieux sont abandonnés dans les Ehpad sans droit de visite. Quelqu'un m'a rapporté que dans le « Morandini Live » du mercredi 15 avril 2020, sur CNews, on découvrait qu'une dame âgée s'était faite verbaliser avec amende de 135 euros, alors qu'elle se trouvait sur son chemin de promenade quotidienne à moins de 500 mètres de chez elle, dument munie de son « ausweis » en règle, parce qu'elle donnait de ses nouvelles écrites sur ardoise à son mari enfermé dans l'Ehpad qu'elle longeait lors de sa promenade ! Ces vieux n'ont plus de soins Kiné ou orthophonistes, ils n'ont plus le droit de sortir de leur chambre ; ils ne se retrouvent même plus entre eux dans une salle commune ; on a autorisé le Rivotril dans les Ehpad, un médicament qui sert à l'accompagnement en fin de vie. L'OMS rappelle que la grippe saisonnière fait 60.000 morts en Europe. En 2014/2015, on a atteint 18.300 morts de la grippe en France (AFP février 2020) et il ne s'est rien passé d'inhabituel. On dira, mais cette fois-ci nous ne connaissons pas le virus en question ! En France il y a 610.000 morts en moyenne par an : 1671 morts par jour. En Ehpad c'est plus de 150.000 morts par ans : 410 morts par jour en temps normal.

La loi d'exception (qui deviendra la règle), du jeudi 19 mars 2020, a été votée sous l'injonction habituelle de l'exécutif qui a coutume d'annuler en soi le sens du législatif. Le confinement massif détruit la vie sociale et économique sans aucun bénéfice sanitaire réel.

### 3 - L'après pandémie

Pour Macron et sa bande, il s'agit de poursuivre la destruction du système de la protection sociale française, il s'agit de poursuivre la politique de la répression policière et de la « violence légitime ». Il s'agit pour ce régime fasciste de couper à la racine toute contestation sociale. Enfin, le prétexte de la pandémie permet de réaliser des tests grandeur nature sur un régime idéal de répression. (Cf., article « Pourquoi l'ultra libéralisme est-il un fascisme » [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca), du 21/11/2016 et du 20/05/2017)

Franck Lepage, dans « Coronavirus, l'ami des dominants », « Interdit d'interdire » de Frédéric Taddei, sur RT France du 14 avril 2020, résumait l'objectif du pouvoir actuel :

Test de contrôle de la population en termes de répression, prison, hélicoptères, drones, communications.

Test du niveau d'obéissance de la police dans ce contrôle des populations.

Test de privatisation-dislocation de l'éducation nationale transférée en e-learning.

Test d'avancement de la vidéo-médecine à distance.

Test de soumission des médias, de la population et des gauches dans leur ensemble.

Test de démolition avancée du droit du travail.

Test et lancement de la technologie de détection primaire.

Concernant ce dernier test, l'objectif est d'identifier les personnes à haut risque de coronavirus, d'accélérer leur accès au dépistage et aux soins médicaux et de réduire ainsi la propagation de cette maladie infectieuse. C'est le premier motif qui va ensuite devenir généralisé et sans doute obligatoire dans le long terme. Nous avons vu tout le contexte de ce qui arrive maintenant à la suite du coronavirus. L'intention des pouvoirs en place est de se saisir de l'occasion pour servir les injonctions du capitalisme sauvage sous sa forme actuelle de fascisme ultra libéral, sans s'exposer à la réaction insurrectionnelle du peuple français.

Nous avons peut-être relu, à cette occasion, « La stratégie du choc » de Naomi Klein, analyse qui nous explique si bien comment procède le pouvoir qui s'est mis au service, non pas des intérêts du bien commun, mais d'un fascisme ultra libéral de dominants. Pour ces dominants, la crise est une occasion d'accélérer les destructions de tout ce qui ne sert pas les intérêts du capital. Chomsky disait lui-même que la technique de la privatisation des services publics consistait à faire des coupes budgétaires qui aboutissent fatalement à la démission des soignants qui se replient en masse sur le privé. Et le tour est joué, il n'y a plus qu'à privatiser ensuite le public... Mais, il y a le problème de la résistance des peuples et des réactions insurrectionnelles. Une bonne pandémie peut venir alors tout solutionner. La crise sanitaire entraîne avec elle la crise économique de grande ampleur, puis la crise financière qui est liée à l'économie, puis la crise sociale suite à l'effondrement du pouvoir d'achat et des moyens de subsistance. Nous savons déjà suffisamment que la finance n'est pas au service de l'économie mais l'inverse. Il est donc certain, si nous nous laissons faire, que la crise présente va enrichir encore plus les plus riches et radicaliser la destruction des classes « inférieures », tel que l'a décrit Emmanuel Todd dans son livre « Les luttes de classes en France au XXIème siècle » opus citatis.

Franck Lepage, dans la même émission de Frédéric Taddeï, expliquait que le 16 mars 2020, le jour même de l'annonce du confinement national, il y avait dans les Côtes d'Armor, 1 cas détecté positif au coronavirus sur une population de 600 000 habitants. Le préfet faisait survoler les plages par des hélicoptères de la gendarmerie. Comme on l'a vu, aucune crise sanitaire ne peut justifier un confinement radicalisé de toute une nation pour le motif donné par le premier ministre : les citoyens français n'étant pas suffisamment dociles aux règlements. On le voit bien, nous savons tous que l'interdiction de sortir de chez soi plus de 20 minutes et pas plus loin qu'un Km, est injustifiée. Punir pour cela d'une amende jusqu'à 3500 euros et éventuellement de 6 mois de prison en cas de promenade solitaire est quelque chose de délirant n'ayant aucun sens. Les conditions du travail ne permettant pas celles idéales de la promenade solitaire, sont pourtant imposées aux travailleurs sous la pression du Medef ! Là, en revanche, le non-respect des mesures de sécurité ne pose pas de problème !

On le voit bien il apparaît clairement que ce confinement n'est pas imposé pour les raisons sanitaires avancées. Personne ne peut comprendre pourquoi il est obligé de prendre les transports en commun pour aller travailler, à condition de respecter une distance d'un mètre, mais qu'il risque la prison s'il va se promener sur une plage déserte, où il ne peut nuire à personne. Si je respecte les mêmes règles dans la forêt ou sur une plage que celles

imposées dans l'utilisation des transports en commun, en quoi je deviens un criminel potentiel puni d'amende et de prison ? A quoi s'amuse les pervers qui nous gouvernent ? Comme en 1940, la police semble servir la perversion d'un Gouvernement de pervers plutôt que le droit constitutionnel qui manifestement n'a plus aucune valeur.

Depuis la révolte des Gilets Jaunes, les Français ont beaucoup travaillé dans les ateliers constituants et ils sont prêts à la réécriture d'une nouvelle constitution dont l'adoption devra passer obligatoirement par une sortie de l'UE, la fin du Traité de Maastricht et la fin du Traité de Lisbonne régnant ensemble sur la politique de la France dépouillée de sa souveraineté, comme le disait si précisément le discours de Philippe Seguin à l'Assemblée, le 5 mai 1992. Les violences policières gratuites dans les banlieues sont déjà l'expression de la dictature de l'arbitraire pure et dure. Il ne faut donc pas s'étonner des réactions de la violence des jeunes contre la police : elle est naturelle et tout à fait compréhensible lorsqu'on entend l'histoire de Sofiane, 21 ans, habitant des Ulis (Essonne), qui, le 24 mars, a eu le grand tort de vouloir sortir de chez lui pour aller travailler en tant que livreur pour Amazon : il a été rossé par les agents de la BAC qui sont largement connus pour être de parfaits délinquants depuis qu'on les a vus à l'œuvre avec les Gilets Jaunes. Pour ces gens-là les articles 8, 9, 10 et suivants du code de déontologie de la police nationale française, sont inexistantes. Ils ne sont pas au service d'un État de droit, ils sont au service, d'une caste « stato-financière » qui a pris le pouvoir. Ils sont priés de servir ses intérêts qui ne sont pas ceux du peuple Français. Ce sont donc des voyous que nous devons combattre par tous les moyens sans la moindre hésitation...

Dans cette gestion désastreuse de la crise, les médias inféodés sont encore une fois aux ordres de la propagande qui livre une guerre impitoyable à toutes les voix dissidentes, comme celle du Pr Didier Raoult par exemple.

On voit déjà se multiplier les actes de délation. Bientôt va-t-on voir des milices volontaires patrouiller dans les rues et sur les chemins de campagne pour aller à la chasse aux « résistants » !?

Les médias inféodés nous montrent en boucle l'hôpital de Mulhouse saturé, l'armée évacuant des malades en avion vers Toulon, les trains médicalisés vers la Bretagne, les cars qui partent « livrer des malades » sur les hôpitaux du sud et qui reviennent après une heure de route à leur point de départ pour une tracasserie administrative de l'ARS. Les tentes de médecine de guerre sont déployées ! Mais ces médias se gardent bien de questionner les kapos des Agences Régionales de Santé qui ont vidé l'hôpital de ses moyens, de ses personnels, qui ont placé cent directeurs d'établissements de santé en démission administrative il y a deux mois, et qui font fonctionner le matériel hospitalier en flux tendus. La désinformation est magistrale.

Chaque fois que quelqu'un prend la parole, c'est en se situant « quelque part », et avec une intention. Il n'y a pas quelqu'un qui pourrait revendiquer une objectivité radicale absolue, factuelle, sans la moindre trace de sa réalité existentielle. C'est pour cette raison que le dialogue et l'esprit critique existent. Mais lorsque la macronie nous répète qu'elle se fie à son comité d'experts scientifiques, nous sommes en droit de nous demander qui sont ces gens qui se tirent dans les jambes et qui se permettent de jouer les inquisiteurs avec d'autres scientifiques tout aussi experts qu'eux-mêmes.

Ce comité va lui aussi faciliter le passage à une société indéfiniment assignée à résidence. La pandémie ne fait que révéler à quel point nous sommes dans une inégalité des chances

et des moyens. Avec les 32% d'augmentation, on sait déjà qu'il y aura cette année plus de 300.000 femmes victimes des violences conjugales, grâce au confinement !

La condition des femmes est de toute évidence la plus exposée dans cette histoire de confinement qui va répercuter sur elles une multitude de conséquences sur le plan professionnel, précarité de l'emploi, financier, santé, familial, personnel... On trouve 90 % de femmes chez les aides-soignantes, 87 % de femmes chez les infirmières. On leur demande de faire des « sacrifices » pour ne pas dire qu'elles doivent être sacrifiées ! Les Français les applaudissent chaque soir sur leurs balcons, mais il vaudrait mieux les reconnaître, les payer sérieusement, les protéger, les équiper, les accueillir correctement lorsqu'elles rentrent chez elles, épuisées par des journées de 13 heures de travail « non-stop » et les soulager !

Les enseignants de leur côté sont devenus des « intervenants à distance », pratiquant le « e-learning », utilisant des plateformes privées dont les contenus deviennent contrôlables et évaluables. Le contrôle devient alors omniprésent : pour preuve ce mail envoyé par une enseignante de maternelle, qui demande aux parents de fournir une photo de leur enfant en train de travailler : « *Nous devons assurer la continuité pédagogique et l'inspection nous demande de vérifier qu'elle est bien mise en œuvre par les parents, sinon cela peut être considéré comme de l'absentéisme* ». Pressions, contrôles et menaces... on y retrouve la ringardise habituelle d'une administration bornée et tous les ingrédients de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », adoptée en 2018, qui permet d'imposer une « démarche qualité » à tous les organismes de formation.

Franck Lepage expliquait sur RT :

« Calquée sur des procédures de rentabilité industrielle, la démarche qualité a réussi le tour de force de mettre tous les organismes de formation en concurrence, d'imposer un vocabulaire unique (pour une pensée unique) de récupérer tous les contenus pédagogiques, de dématérialiser au maximum en réduisant les liens humains au minimum. Une expérimentation grandeur nature de ce qui est déjà à l'œuvre dans l'éducation nationale ! »

Il est clair que l'école par internet c'est définitif : le problème des enseignants qui coûtent trop cher est réglé, l'entretien des écoles sur le territoire, c'est réglé, les charges sociales, les retraites etc., c'est réglé, plié, tout bénéf... Il faudra peaufiner la question de la surveillance vidéo des cours à l'intérieur des espaces privés ! Le schéma orwellien « 1984 » va être prochainement dépassé !

Mais de quoi parle-t-on concernant ce que la pandémie occasionne pour l'enseignement ?

« On remplace une heure de cours par une heure de travail personnel... La durée d'attention d'un élève en classe varie de 4 minutes en maternelle à 35 minutes par heure pour un adulte. Transformer alors une heure de cours en une heure de travail personnel, c'est multiplier l'exigence de productivité scolaire par deux au minimum pour les lycéens. De plus, cela ne tient pas compte de chaque élève. Là où l'enseignant va évaluer que, sur la classe d'âge concernée, le travail donné est faisable en une heure, la réalité sera que ce travail sera réalisé en 30 minutes par certains et en 1h30 par d'autres. Ajoutons à cela les conditions matérielles de chaque élève : chambre seule ou non, travail sur ordinateur ou sur smartphone, accès à une imprimante scanner ou pas, nombre de personnes dans la maison et en capacité d'aider

scolairement ou pas... Sans oublier qu'actuellement, celles et ceux qui sont toujours au travail – et donc pas disponibles pour leurs enfants – sont les salariés les plus précaires : ouvriers, caissières, aides à domicile... On voit bien à nouveau les réalités matérielles niées, on voit bien comment, au profit de la « continuité pédagogique », on enterre les enfants des classes populaires pour pouvoir applaudir les quelques autres à la fin du confinement... » (Cf., résumé réalisé par un collectif d'auteurs sur l'intervention de Franck Lepage, « Interdit d'interdire », Frédéric Taddei, RT France du 16 mars 2020)

Pour les fanatiques de l'ultra libéralisme, le marché de l'éducation représente 7000 milliards d'euros en Europe, à condition que le secteur soit donc privatisé. Les logiciels de l'enseignement à distance vont enrichir des groupes comme Lagardère. Les familles qui pourront payer paieront et les autres constitueront le terreau du prolétariat que la misère obligatoire éliminera de fait. Étant donné que ce système ne forme pas socialement à la relation personnelle, il faudra développer les formations de coaching et de développement personnel à sens unique, standardisé, que seules les classes encore « favorisées » pourront payer pour leurs enfants.

La loi d'urgence face à l'épidémie autorise le gouvernement à agir par ordonnances. Le texte 52 de ces dernières permet à l'employeur d'imposer une durée de travail hebdomadaire portée à 60 heures, le travail le dimanche, des dates imposées de congés payés... Ces nouvelles conditions nous renvoient en 1841. Cet effort invraisemblable qui est demandé à la classe ouvrière doit être mis en parallèle avec le rejet pur et simple d'un amendement qui visait à relever le montant de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus !

De même le régime Macron ne fait pas d'ordonnance pour contraindre le capital à participer à l'effort collectif alors même que les entreprises européennes s'apprêtent à verser 359 milliards d'euros à leurs actionnaires au titre des dividendes de l'année 2019. Pourtant, malgré ces chiffres exorbitants, l'État, pour compenser les pertes de l'économie, va soutenir ces mêmes entreprises avec le paiement du chômage partiel, et suspendre les obligations fiscales et sociales de ces mêmes entreprises ! Comment peut-on accepter cela sans réagir ? Comme d'habitude, la classe des riches et très riches à laquelle appartient « l'aristocratie stato-financière », ne fait en réalité aucun effort, ce sont les trois autres, selon la classification d'Emmanuel Todd, qui portent seules le pays. En plus d'un droit du travail anéanti, les cotisations sociales ne seront pas changées, l'impôt ne sera pas changé, le remboursement des emprunts ne sera pas changé pour les classes inférieures...

L'aristocratie « stato-financière » a organisé le démantèlement des services publics et de la production de biens de première nécessité en France, et il faudrait en plus de cela que ce soit les autres qui fassent les efforts maintenant pour compenser cette perte et pallier à la catastrophe économique engendrée par ce pillage et ce démontage brutal de notre patrimoine public ? Il est hors de question de marcher tête baissée dans ce prétexte « d'union nationale » et de soi-disant « solidarité citoyenne ». Car, tout cela ne prend pas en compte la question essentielle que nous avons déjà soulignée dans un autre article, celle de l'écologie, de l'environnement, d'une nature gravement blessée par la logique destructrice du capitalisme dans sa forme ultra libérale actuelle. Le moment est venu de mettre un terme à ce saccage de la nature et non pas de pallier aux pertes considérables du capital devenu « souffrant » ! La pandémie du coronavirus n'a pas pu arriver sans les conditions du désastre environnemental qui lui a permis de se manifester et de tuer les plus vulnérables. C'est le moment de faire en sorte que tout soit nationalisé ; que les travailleurs deviennent



les gérants et propriétaires des outils de production des biens communs et que l'on prenne toutes les initiatives redonnant une place primordiale à la qualité environnementale de notre vie commune.

Il est temps maintenant de parler du « revenu vital minimum » ou du « revenu de base », comme le Gouvernement de Pedro Sanchez en Espagne l'a fait annoncer par son ministre du travail, afin de résoudre le problème majeur que cette crise va poser concrètement à une masse de personnes défavorisées et jetées sans cela dans la misère. L'Espagne va le mettre place à l'occasion de cette crise sanitaire, pourquoi pas la France ?

Bernard Friot a de multiples fois parlé et commenté la question du « salaire à vie ». Il convient d'expliquer ici que les ressources des personnes ne doivent pas dépendre des aléas de leur activité. Le confinement a ruiné toutes les professions indépendantes et a généré un chômage partiel chaotique qui va forcément réduire les ressources des employés du privé et des contractuels de l'État. Les fonctionnaires comme les retraités, conservent en revanche leur salaire lié à leur grade ou à leur statut de retraités, mais non à un emploi. Seul le salaire lié à la personne permet de sortir de la forme capitaliste de la rémunération liée à des activités aléatoires. C'est cela le filet de sécurité d'un « revenu de base ».

Chacun à sa majorité, quels que soient son passé scolaire et son handicap, serait doté du premier niveau de qualification, et donc des 1700 euros nets du Smic revendiqué, et pourrait, par des épreuves de qualification, progresser jusqu'à un salaire plafond de 5000 euros nets maximum étant donné qu'au-delà de ce plafond, les rémunérations n'ont plus aucun sens. Devenu un droit politique de tout adulte vivant sur le territoire national, le salaire à vie pourrait stagner, mais jamais diminuer ou être supprimé.

La propriété de l'outil de production par les travailleurs eux-mêmes, sous forme de « communaux collaboratifs », « coopératives ouvrières » et un salaire lié à la personne, entraînerait une forte socialisation du PIB. Déjà, plus de la moitié du PIB est socialisée en France par les impôts et les cotisations sociales. La valeur ajoutée des entreprises devrait être affectée non plus à des rémunérations directes et à du profit, explique Bernard Friot, mais à des caisses gérées par les travailleurs à l'image de ce qu'a été le régime général créé par le Conseil Économique et Social du CNR en 1947. Elles verseraient les salaires et subventionneraient l'investissement, y compris par création monétaire. Alors le pays tout entier comme chacun de ses citoyens seraient libérés du capitalisme ultra libéral et de ses effets dévastateurs.

C'est Ambroise Croizat et ses codétenus qui au bagne de « Maison carrée » à Alger, préparèrent le plan complet de sécurité sociale mis en œuvre après la guerre. Eux aussi étaient « confinés » et avaient profité de ce temps pour réfléchir et voir comment ils pouvaient mettre à profit leur réflexion.

Qu'allons-nous faire dès la fin de la période de confinement ? Avec tous ces penseurs que nous avons cités et auxquels nous nous sommes référés, proposons-nous tout d'abord de reconstruire la sécurité sociale telle qu'elle était dans ses structures révolutionnaires de 1946. Mettons fin au désert médical que cette destruction a engendré. Nous pourrions revenir non seulement sur les exonérations de cotisations patronales, mais revendiquer leur augmentation. C'est bien l'augmentation de ces cotisations qui a permis à la sécurité sociale de subventionner la mise en place des Centres hospitaliers universitaires (CHU) au début des années 1960, équipant le pays des structures hospitalières d'envergure. Nous proposons aussi la nationalisation de l'industrie pharmaceutique et de la recherche

scientifique afin de garantir à la Nation la priorité donnée à l'humain. Cette pandémie pourrait être l'antithèse de la « stratégie du choc » décrite par Naomi Klein.

Jean-Yves Jézéquel

Note aux lecteurs : veuillez cliquer sur les boutons de partage ci-dessus ou ci-dessous. Faites suivre cet article à vos listes de diffusion. Publiez cet article sur votre site de blog, vos forums Internet, etc.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Jean-Yves Jézéquel](#), Mondialisation.ca, 2020

---

Articles Par : [Jean-Yves Jézéquel](#)

### A propos :

Jean-Yves Jézéquel, philosophe et psychanalyste, diplômé du troisième cycle en sciences humaines, est l'auteur d'une trentaine d'essais en philosophie, spiritualité, religion, psychologie. Il publie également depuis 2014, une série d'analyses sur les grandes questions actuelles de société.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)